



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Reconnaissance pour la mobilisation du personnel hospitalier précaire - PEC

Question écrite n° 30398

Texte de la question

M. Lionel Causse attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les modalités de versement de la prime exceptionnelle concernant les soignants hospitaliers du pays en reconnaissance de leur mobilisation lors de la crise du covid-19, dont le montant est fort légitimement proportionnel au degré d'atteinte et d'exposition à cette pandémie. Toutefois, si le principe du versement est acquis pour la plupart des personnels concernés, certains agents risquent d'être exclus et singulièrement les personnels hors statut recrutés par le biais de contrats précaires (PEC notamment), alors que dans l'urgence de la crise, ces derniers ont pu être mobilisé pour participer à l'effort national en vue de contenir les effets délétères de la crise sanitaire. En conséquence, il lui demande si le devoir d'équité ne commande pas de prévoir un dispositif *ad hoc* pour témoigner de la reconnaissance de la collectivité à ces personnels.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Causse](#)

Circonscription : Landes (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30398

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juin 2020](#), page 4160

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)